

Envoyé en préfecture le 25/03/2021

Reçu en préfecture le 25/03/2021

Affiché le 25/03/2021

ID : 048-214800567-20210323-DE2021_11-DE



Département de Lozère
Mairie d'ESCLANÈDES
48230

☎ et 📠 : 04.66.48.25.24.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

date de séance : 23/03/2021
date de convocation : 16/03/2021

n° de délibération : DE2021 - 11

nombre de conseillers en exercice : 11
présents : 9
suffrages exprimés : 11 (pour-11, contre-0)
abstention : 0

objet de la délibération :
**Budget Primitif Annexe « Multiservices » :
approbation du Compte de Gestion 2020**

Le vingt-trois mars deux mille vingt et un, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Esclanèdes dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Pascale BONICEL, Maire.

Prénom, Nom	présent	absent	
		(excusé, ayant donné pouvoir ...)	secrétaire de séance
BERGONHE Eric		pouvoir à MOURGUES Christine	
BLANC Alain	X		
BONICEL Pascale	X		
BOUNIEL Muriel	X		
CORDESSE Marianne	X		
MEYRUEIX Franck	X		
MOURGUES Christine	X		
PALMIER Jérôme	X		
VALARIER Valérie		pouvoir à MEYRUEIX Franck	
VIDAL Fabrice	X		X
VIEILLDENT Luc	X		

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2020 du Budget Primitif Annexe « Multiservices »,

STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

STATUANT sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections,

DÉCLARE que le Compte de Gestion du Budget Primitif Annexe « Multiservices » dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour copie conforme,
Le Maire

